

Joyeuse St-Valentin!



Rubrique Passion: Découvrez celle d'Annabelle St-Hilaire pour la danse en ligne!

Partagez-nous la vôtre également!

p. 22&23

Vol. 32, n°02, février 2025



Après un dur combat,
Mélanie Caron
redonne au suivant
en participant au

CHALLENGE
CONTRE LE CANCER



p. 4&5

Coup d'Œil sur Saint-Marcel, vol. 32, n° 02, février 2025 3

REDONNER AU SUIVANT : CHALLENGE CONTRE LE CANCER

Par Mélanie Caron



Il y a maintenant un an jour pour jour, moi, Mélanie Caron, travailleuse autonome, alors âgée de 32 ans et maman d'un petit garçon de 2 ans, j'ai reçu une importante nouvelle qui allait chambouler ma vie. En effet, contre toute attente, j'ai reçu un diagnostic de cancer du sein agressif qui devait rapidement être pris en charge pour assurer ma survie.

Une vraie tonne de briques qui s'est jetée sur toute notre petite famille! Mais pas le temps de m'apitoyer sur mon sort. Rapidement je voulais me battre de toutes mes forces pour moi-même, mon conjoint, mon fils et mon entourage.

Après de multiples rendez-vous, j'ai dû tout mettre sur pause, dont ma carrière pour me consacrer à guérir de ce fichu cancer non affectueusement surnommé « Anatole ». À peine trois semaines après le diagnostic, les traitements de chimiothérapie débutaient. Au total, 16 traitements condensés pour attaquer cet intrus le plus agressivement possible et faire en sorte qu'il disparaisse à tout jamais. Oufff!!! Des montagnes russes d'émotions, des suivis hebdomadaires, des piqûres et encore des piqûres, de l'anémie, un système immunitaire complètement à plat, des petits séjours non voulus à l'hôpital, de l'épuisement, des faiblesses et j'en passe... Tout cela a meublé mon quotidien de février à juillet 2024!

À la fin de mon traitement, on m'a alloué environ un mois de répit pour reprendre des forces et me préparer à l'étape ultime de la chirurgie, car « Anatole » ne s'est pas avoué vaincu et il en restait encore quelques traces. C'est donc le 5 août dernier que j'ai subi une importante chirurgie visant à retirer ce cancer et également prévenir tout risque de récurrence. Bonne nouvelle, aucun ganglion n'était atteint, donc j'ai évité la radiothérapie. J'ai ensuite traversé deux mois de convalescence bien pénible, mais nécessaire, car je ne pouvais

pas soulever de poids. Quel défi quand on a un petit bonhomme qui commence tout juste à marcher et qui n'est pas encore autonome dans ses tâches et déplacements !

Heureusement, j'ai eu la chance et le privilège d'être si bien entourée. Il y avait la présence constante de personnes bienveillantes pour nous aider et prendre soin de nous à travers cette dure épreuve. Que ce soit pour les déplacements, les repas, les tâches ou le moral, il y avait toujours quelqu'un qui se manifestait!

Je suis prête à dire que quand quelqu'un est malade, une famille entière l'est aussi. Le quotidien de tout le monde prend une tournure différente pour se mettre en mode survie et faire en sorte que la personne malade traverse au mieux cette épreuve et en ressorte plus forte. Ma famille, mes amis et mes collègues ont fait d'énormes sacrifices pour me permettre de tenir le phare, de ne jamais renoncer et m'apporter un peu de douceur et de réconfort à travers cette année difficile.

Maintenant que tout ça est presque derrière moi, il me reste une étape ultime qui consiste en la prise d'un médicament expérimental pour prévenir le risque de récurrence, étant donné que mon cancer origine d'une mutation

génétique. Ce traitement vise à cibler le gène en cause et ainsi prévenir un retour d'« Anatole » tout en ayant moins d'effets secondaires importants, comme l'occasionne la chimiothérapie. J'étais éligible à ce médicament qui est plus spécifique et donc mieux toléré par les patients en s'attaquant principalement aux cellules cancéreuses et moins à tout le reste de l'organisme. On m'a dit que c'était la médecine du futur, alors on se croise les doigts... et les orteils pour que ça fonctionne. Je suis heureuse de participer à ce traitement expérimental si cela peut aider à vaincre tous les « Anatole » de ce monde !

Après ces péripéties et avec ma personnalité combative, une envie débordante de redonner au suivant s'est emparée de moi (j'ai eu le temps de penser pendant cette longue convalescence!). Je me suis donc inscrite à un Challenge contre le cancer, qui est en fait un voyage caritatif au profit de la recherche sur le cancer. Les Challenges organisés par la Société de recherche sur le cancer visent à permettre aux participants de découvrir le monde et de se dépasser à travers différentes activités sportives. C'est en toute sécurité et en confiance que je souhaite partir réaliser ce défi qui marquera pour moi la fin de ce chapitre.

J'ai eu la chance d'être entourée de gens formidables et de recevoir les traitements nécessaires pour dire adieu à ce foutu cancer. Mon plus grand souhait est maintenant de poser un geste symbolique pour redonner au suivant afin que l'avancement de la recherche sur le cancer puisse sauver davantage de vies, permettre des traitements plus ciblés laissant moins de séquelles physiques et psychologiques et donner par le fait même un répit aux familles qui sont touchées.

C'est pour toutes ces raisons que je me suis inscrite au Challenge contre le cancer qui aura lieu en Espagne en mai 2026. Ma tante Annie Pelletier voulait plus que tout me soutenir dans cette aventure et s'est inscrite avec moi. Nous ferons 9 jours de randonnée au sud du massif des Encantats, signifiant « Les Enchantés » en catalan, situé dans les Pyrénées espagnoles, un petit coin de la Catalogne qui regorge de découvertes insolites. Pour y arriver, nous devons amasser un montant total de **22 000 \$**, dont 65 % iront à la recherche sur le cancer.

Nous faisons donc appel à votre grande générosité pour nous appuyer dans ce projet. Nous débutons notre campagne et ferons diverses activités dans les prochains mois pour amasser les fonds.

Pour vos dons, vous n'avez qu'à accéder au site de la Société de recherche sur le cancer par le code QR suivant: [#ChallengeContreleCancer](#). Vous pouvez aussi taper ce lien dans votre moteur de recherche: [Challenge -Espagne- 2026: Chercher un participant ou une équipe-Randonnée dans les sierras secrètes de Catalogne- 2026](#)



Tous les dons sont déductibles d'impôt et seront grandement appréciés!

Également, vous pouvez déjà nous suivre via notre compte Facebook : Mélanie et Annie / Challenge contre le cancer / Espagne 2026. Nous y publierons nos commanditaires, nos activités ainsi que notre belle aventure dans les Pyrénées!

Je remercie tous ceux et celles qui m'aideront d'une manière ou d'une autre à amasser cette somme qui me permettra de poser un geste symbolique rempli de gratitude et d'espoir pour la fin de cette épreuve!

Ma tante Annie se joint également à moi pour vous remercier à l'avance de votre appui!

Du fond du cœur, merci! 🙏

Mélanie et Annie



VOS COMITÉS



Vie Amitié Partage

Bienvenue à notre dîner de bénévoles, qui aura lieu le 13 février 2025.

Accueil à partir de 10h30, suivi à 11h d’une messe et du dîner.

Bienvenue à tous!

Par: Vie Amitié Partage



Souper dansant pour les aînés

Souper dansant pour les aînés samedi le 8 février 2025 dès 16h à la salle municipale de Saint-Marcel avec les musiciens Jean-Yves et Denis.

SVP, réservez pour le souper au 418-356-2734 ou au 418-356-2718.

Bienvenue à tous!

Par: Club des aînés de Saint-Marcel

VENDREDIS SOIRS AU CENTRE LAURENT-CARON

7-14-21-28 février de 19h à 22h

Bar, grignotines & jasette sont au rendez-vous!

* CONCOURS DE PHOTO *



Il est maintenant temps de lancer le concours pour la plus belle PHOTO D'HIVER!

Vous avez jusqu'au 15 mars 2025 pour nous envoyer votre

plus belle photo de la saison par courriel à l'adresse journalcoupdoeil@hotmail.com. La photo gagnante, déterminée par un tirage, paraîtra dans le journal d'avril.

*Si la qualité de l'image est jugée inadéquate, nous nous réservons le droit de la retirer du tirage.



HORAIRE DES MESSES

Par Jocelyn Dancause



Voici l'horaire des messes célébrées à Saint-Marcel durant le mois de février 2025.

Dimanche le 2 février

9h : Messe à Saint-Adalbert

10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Mardi le 4 février

19h : Marcellois

Dft Denis Mercier

*Famille Mercier

Dimanche le 9 février

9h

Dfts familles Couillard et Pelletier

*Jeannine Couillard et Pamphile Pelletier

Jeudi le 13 février

11 h : Salle municipale

Dft Julien Caron

*Jeanne-D'Arc Hottote

Dimanche le 16 février

9h : Messe à Saint-Omer

10:30 h : Messe à Sainte-Perpétue

Mardi le 18 février

19 h : Marcellois

Dfte Marielle Morin

*Raynald Morin

Dimanche le 23 février

9h : Messe à Sainte-Félicité

10:30 h : Messe à Saint-Pamphile

Les lampes du sanctuaire pour le mois de février

2 février : Faveurs obtenues/ Jacqueline Pelletier

16 février : Aux intentions de Adrienne Pelletier

9 février : Aux intentions de Sonia Caron et Gérald Blanchet

23 février : Aux intentions de Hélène Bélanger et Jean-Noël Normand

NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE



Catherine Bourgault
Il suffisait d'un été

Marie-Bernadette Dupuy
Les merveilles de Noël
Le château des secrets, tome 3

Marylène Pion
La chapelière

Ann-Marie MacDonald
Fayne, l'histoire fantastique de C. Bell

Maryse Blanchet
COIFFURE
Amy-Belle
356-5855

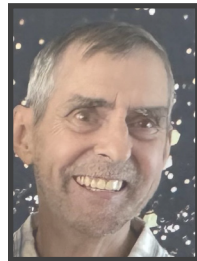
 **Pharmacie Isabelle Caron et Myriam Miville-Godbout Inc.**

AFFILIÉE À:
 **Famiprix**

35, rue Principale, local 104
Saint-Pamphile
(Québec) G0R 3X0
Téléphone : (418) 356-3341
Télécopieur: (418) 356-2178

361, rue Principale
Sainte-Perpétue
(Québec) G0R 3Z0
Téléphone : (418) 359-3388
Télécopieur: (418) 359-3651

NÉCROLOGIE



Pelletier, Nelson

 Au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), le 27 décembre 2024, à l'âge de 70 ans est décédé monsieur Nelson Pelletier, époux de madame Claudette Clermont. Il était le fils de feu Rose-Aimée Pelletier et de feu Philémon Pelletier. Il laisse dans le deuil ses enfants : Nancy (Daniel Boucher), Luc et Lyne. Il était le frère et le beau-frère de : Claudette, Diane, Marc (Doris), Jean-Paul et Johanne (Jacques), ses beaux-frères et belles-sœurs : Hélène, Robert (Diane) et Sylvain (Lyne). Sont également affectés par son départ ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s. Une célébration en sa mémoire aura lieu le samedi 12 avril 2025 à la résidence funéraire André Légaré à St-Lin-Laurentides.

**Thibault, Lucette**

À l'Hôpital de Saint-Georges, le 29 décembre 2024, à l'âge de 83 ans est décédée madame Lucette Thibault, épouse de monsieur Fernand Anctil, fille de feu Fernande Bélanger et de feu Joseph Thibault. Elle demeurait à Saint-Georges. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Geneviève Thibodeau), Nicole et Julie (Sylvain Maheu); ses petits-enfants et son arrière-petite-fille. Elle était la sœur de : Réjeanne, Roland (Lorraine Roy), Jean-Guy (France Pelletier), Claire (Alain Bénard), Lise, feu Annette (feu Raynald Audet, Gaston Marquis), André (Solange Audet) et Claude (Lyne Rousseau). Elle était la belle-sœur de : Gilberte (feu Florian Gonthier) et Jean-Claude (Thérèse Boucher). Une liturgie de la parole a eu lieu le samedi 18 janvier 2024 au salon Astral du Parc commémoratif Chaudière-Appalaches.

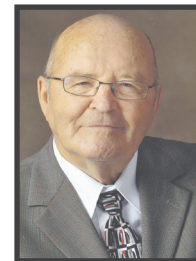


Avoine, Rita



Au Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli, le 1er janvier 2025, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Rita Avoine, épouse de feu monsieur Arnold Morin. Originnaire de Saint-Pamphile, elle était la fille de feu dame Marie-Paule Bourgault et de feu monsieur Médéric Avoine. Elle a demeuré de nombreuses années à Saint-Marcel. Elle était la mère de Stéphane, Sophie, Line (Michel Caron) et feu Paule. Elle laisse dans le deuil ses petits-enfants Maël (Angéline Desjardins), Cédric et Annabelle (Jeffrey Pelletier). Elle était la sœur de et la belle-sœur de : feu Jean-Marie (Denise Leclerc), feu Gilles, Marcelle (Bertrand Leblanc), Rachel (feu Julien Morneau), Clermont (Simone Noël), France (Roland Blanchet) et Daniel (Marilyn Blier); de la famille Morin : feu Hervé (feu Louise Létourneau - Huberte Mercier), Aldrédine (Jacques Boucher), Colette (feu Réal St-Hilaire), Béatrice, Romuald (Éliane Desrosiers), Eddy (feu Marielle Jean) et Doris (Magella Boucher). Sont aussi affectés par son départ ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s. Les funérailles sans eucharistie seront célébrées le samedi 1er février 2025 à 11h en l'église de Saint-Marcel et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial.

NÉCROLOGIE (SUITE)



Morin, Jean-Émile



À l'Hôpital de Montmagny, le 9 janvier 2025, à l'âge de 89 ans, est décédé monsieur Jean-Émile Morin, époux de dame Éliane Gagnon. Il était le fils de feu dame Adélia Thibault et de feu monsieur Liguori Morin. Il demeurait à Saint-Pamphile. Il laisse dans le deuil ses fils : Rémi (Mariane Castonguay), Côte (Mélanie Corriveau) et sa petite fille. Il était le frère de : Céline (Napoléon Morin), feu Marielle (Raynald Morin), feu Léo (Marie-Stella Bélanger), feu Julien (feu Irène Dias), Charles (Louise Couillard), Gaétan (France Laprise) et sa belle-sœur Aldéa Gagnon. Une cérémonie commémorative aura lieu le samedi 1er février 2025 à 14h à la résidence funéraire C. Lavoie & fils. Les cendres seront déposées ultérieurement au columbarium du cimetière du Parc.

Nous offrons nos condoléances aux parents et amis éprouvés par ce deuil.

SAVIEZ-VOUS QUE NOTRE MUNICIPALITÉ PARTICIPE À UN PROJET QUI S'APPELLE GUETTE TA GLACE?

GUETTE TA GLACE

MA PATINOIRE EST-ELLE OUVERTE?

Cette année, rejoignez-nous sur le site de *Guette ta glace* pour connaître le statut de votre patinoire en temps réel.

1 Faites la lecture du code QR ou inscrivez l'adresse:
<https://guette-ta-glace-public.glide.page> dans votre navigateur.

2 Repérez la patinoire de votre municipalité et consultez leur statut en cliquant sur celle-ci.

3 Ajoutez la page à vos favoris pour ne rien manquer!

ENQUÊTE SUR LES PATINOIRES ET LES LOISIRS D'HIVER

Dans le cadre de ce projet, le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) réalise une enquête sur les patinoires et les loisirs d'hiver.

Pour participer à l'enquête, faites la lecture du code QR ou rendez-vous à l'adresse : forms.office.com/r/HNdeB4F0Yf

Durée : 5 minutes

Merci de nous aider à mieux comprendre l'importance que vous accordez à votre patinoire.

Guette ta glace est une initiative du CRECA et est réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Action-Climat Québec, coordonné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable et qui découle du Plan pour une économie verte 2030.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont des plateformes en ligne permettant aux individus, aux groupes ou aux entreprises de créer, partager et interagir avec du contenu. Ils offrent des espaces pour échanger des idées, des informations, des photos, des vidéos et bien plus encore. Parmi les plus populaires, on trouve Facebook (Messenger), Instagram, Twitter, TikTok, LinkedIn, Snapchat, Whatsapp, etc.

Les avantages des réseaux sociaux

- 1. Connexion et communication : Les réseaux sociaux facilitent les interactions à travers le monde, rapprochant familles, amis et collègues, même à distance.
- 2. Visibilité et partage : Ils permettent aux individus et aux entreprises de se faire connaître, de promouvoir des idées ou des produits auprès d'un large public.
- 3. Accès à l'information : Ils offrent un accès instantané aux actualités et tendances, favorisant une meilleure compréhension des sujets variés.
- 4. Apprentissage et inspiration: Grâce aux communautés en ligne, les utilisateurs peuvent apprendre de nouvelles compétences, s'inspirer et échanger des connaissances.
- 5. Opportunités professionnelles:

LinkedIn et d'autres plateformes ouvrent des portes pour le réseautage et la recherche d'emploi.

Les inconvénients des réseaux sociaux

- 1. Addiction et perte de temps : Une utilisation excessive peut réduire la productivité et avoir un impact sur la santé mentale.
- 2. Problèmes de confidentialité : Les données personnelles partagées peuvent être mal utilisées ou compromises.
- 3. Propagation de la désinformation : Les fausses informations et les rumeurs peuvent se propager rapidement.
- 4. Cyberharcèlement : Certaines plateformes sont des terrains propices au harcèlement et aux abus en ligne.
- 5. Pression sociale : L'exposition constante à des contenus idéalisés peut créer un sentiment d'insuffisance ou de comparaison.

Voici quelques conseils pour bien se conduire sur les médias sociaux :

- 1. Respecter la confidentialité.
 - Ne partagez pas d'informations personnelles sensibles (vos coordonnées, vos finances, etc.) sur les réseaux sociaux.

· Soyez attentif à la confidentialité des autres. Ne publiez pas de photos ou d'informations les concernant sans leur consentement.

2. Adopter un ton respectueux.

· Même si vous êtes en désaccord avec quelqu'un, restez courtois et respectueux. Évitez les insultes et les propos agressifs.

· Rappelez-vous que les écrits peuvent être mal interprétés sans le ton de la voix, alors choisissez vos mots avec soin.

3. Éviter les contenus offensants.

· Ne publiez pas de messages haineux, racistes, sexistes ou discriminatoires. Respectez les différentes opinions et cultures.

· Évitez la propagation de fausses informations. Vérifiez toujours la véracité des sources avant de partager du contenu.

4. Garder un comportement professionnel.

· Si vous utilisez les médias sociaux à des fins professionnelles, maintenez un ton professionnel et veillez à ce que vos publications ne nuisent pas à votre réputation.

· Séparez clairement vos comptes personnels et professionnels pour éviter les mélanges.

5. Respecter la propriété intellectuelle.

· Ne partagez pas de contenu protégé par des droits d'auteur sans permission. Donnez crédit aux auteurs originaux des photos, vidéos et textes que vous partagez.

6. Interagir positivement.

· Prenez le temps de répondre de manière constructive et bienveillante aux commentaires des autres.

· Engagez-vous dans des discussions respectueuses et enrichissantes.

7. Prendre soin de son bien-être numérique.

· Évitez de passer trop de temps sur les réseaux sociaux pour prévenir le stress, l'anxiété ou la dépendance.

· Si un contenu vous affecte négativement, prenez du recul et désactivez les notifications si nécessaire.

8. Rester vigilant à l'égard des risques.

· Soyez prudent avec les arnaques en ligne et ne cliquez pas sur des liens suspects.

· Ne répondez pas à des messages privés d'inconnus, surtout s'ils demandent de l'argent ou des informations personnelles.

En suivant ces conseils, vous contribuerez à un environnement plus sain, respectueux et agréable pour tous sur les médias sociaux.

En conclusion, les réseaux sociaux sont des outils puissants qui, bien utilisés, peuvent enrichir nos vies, mais leur impact dépend de la manière dont nous les utilisons. Une approche équilibrée et consciente est essentielle pour profiter de leurs avantages tout en minimisant leurs inconvénients. 👁

Réfrigération

Climatisation

Ventilation

Électricité

Chauffage

MAIRIA

CONTRÔLE

VENTES, INSTALLATION ET SERVICE

RÉSIDENTIEL, COMMERCIALE ET INDUSTRIEL

CCTAF

DAIKIN

Corporation des maîtres électriciens du Québec

La qualité du service avant tout ! 418 248-2468



PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE

Le 10 décembre 2024
Municipalité de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 10 décembre 2024 à 19 heures. Tous les conseillers étaient présents, sauf un (Gabriel Bélanger) ainsi que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de la mairesse Mélanie Bourgault. Marie-Claude Chouinard, Directrice générale par intérim, assiste également à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte.

Constatation de la validité de l'avis de convocation et ouverture de séance

Avis public de cette séance a été donné le 27 novembre 2024 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire, la mairesse déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du Code municipal du Québec. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice financier 2025 de cette municipalité.

Il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu.

3. Adoption du budget pour l'année 2025

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le Conseil municipal doit préparer et adopter les prévisions budgétaires pour chaque année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE les élus.es municipaux ont préparé le budget pour l'exercice financier 2025;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a pris connaissance des prévisions budgétaires 2025 de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' un avis public a été donné conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a procédé aux votes pour l'adoption du budget et que 4 conseillers sont pour l'adoption et 2 contre.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu ;

QUE le Conseil municipal adopte à la majorité des conseillers présents le budget de l'exercice financier 2025 prévoyant des revenus et des dépenses pour une somme de 1 150 951 \$ telles que décrites ci-dessous:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	312 210 \$
Sécurité Publique	155 719 \$
Transport	283 297 \$
Hygiène du milieu	234 216 \$
Santé et bien-être	0\$
Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire	55 758 \$
Loisirs et culture	88 547\$
Frais de financement	5 374 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital égout	45000 \$
Affectation aux activités d'investissement	0 \$
Affectation surplus	(30 000)
	1 150 951\$

REVENUS

Taxe foncière générale	648 095 \$
Taxe générale 10% égout	8 897\$
Entretien égout	44 077 \$
Compensation pour ordures ménagères, récupération	109 600 \$
Taxes de secteur déneigement Lac Fontaine-Claire	0
Traitement des eaux usées	36 000 \$
Vidange des fosses	32 300\$
Païement tenant lieu de taxes	67 890 \$
Autres recettes de source locale	139 473 \$
Recettes de transferts (Péréquation)	64 619 \$
	1 150 951 \$

Le 10 décembre 2024
Municipalité de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 10 décembre 2024 à 19 heures 30. Tous les conseillers étaient présents, ainsi que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

4. Programme triennal d'immobilisations

Il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement;

QUE le Conseil municipal de Saint-Marcel adopte le programme triennal d'Immobilisations suivant conformément à l'article 953.1 du *Code municipal du Québec* pour les années 2025-2026-2027

Description	2025	2026	2026
Traitement des eaux usées bâtiment	50 000 \$		
Edifices administratifs génératrice		80 000\$	
Ameublement et équipement bureau		1 000\$	1 000\$
Machinerie, outillage et équipement	31 000 \$	30 000\$	30 000\$
Terrains	8 500\$	10 000\$	10 000\$
autres parc	25 000\$	25 000\$	25 000\$
Total	114 500 \$	146 000\$	66 000\$

5. Période de question

Aucune question de l'assistance.

6. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée.

Fermeture à 19:23 heures

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mélanie Bourgault et madame Marie-Claude Chouinard, Directrice générale par intérim, assiste également à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Séance ordinaire du 5 novembre 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2024;

Affaires municipales

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Petitclerc et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 novembre 2024 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

4. Finances et gestion administrative

4.1 Acceptation des comptes

Il est proposé par Stéphane Morneau et résolu unanimement que la liste des comptes présentée aux membres du Conseil soit acceptée et autorisée pour paiement:

Grand total des comptes: 182 329.80 \$

4.2 Dons et commandite et adhésion

- demande des Alliés M-13 AA de Montmagny-L'Islet (50.00\$ accordé)

- Renouvellement d'adhésion Office du Tourisme de la MRC de l'Islet (225.00\$ accordé)

4.3 Demande du Marcellois et Julie Bélanger

La demande sera reportée à une prochaine séance de travail.

4.4 Rapport sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle

En vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec, la Directrice générale et greffière-

trésorière fait la mention que l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2024 n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière.

4.5 Autorisation de signature d'une entente entre le Centre de Services scolaire de la Côte-du-Sud et la Municipalité de Saint-Marcel

CONSIDÉRANT le projet de garderie scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a passé la réso 132-09-24, projet pilote de service de garde en milieu communautaire

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire prendre entente avec le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (École Saint-Marcel)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

D'accepter l'entente scolaire-municipale entre le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (École de Saint-Marcel) et la municipalité de Saint-Marcel concernant l'utilisation des lieux et des équipements;

QUE la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisées à signer l'entente scolaire-municipale.

4.6 Adjudication d'un contrat Métal moro inc

CONSIDÉRANT QUE la demande de prix sur invitation pour l'escalier de secours de l'édifice municipale;

CONSIDÉRANT QUE le plan et devis doit respecter les normes sur le code de la régie du bâtiment du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Métal Moro inc à soumis la proposition, conforme aux spécifications techniques et aux exigences de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphane Morneau et résolu unanimement;

QUE ce conseil octroie le contrat à Métal Moro inc

QU'UN montant de 7000.00\$ plus les taxes applicables soit accordé en mentionnant que celui-ci sera réalisé en 2025 et prévu au budget 2025;

D'autoriser la directrice générale par intérim à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Marcel.

4.7 Autorisation de paiement du contrat d'assurance de la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu le contrat d'assurance de la Municipalité pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE nous devons acquitter la facture en début janvier;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement.

QUE la directrice générale par intérim soit autorisée à effectuer le paiement du contrat d'assurance au montant de 24395.29\$ en janvier 2025 pour que la dépense soit dans l'année 2025.

Affaires municipales

pour adoption, un règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice 2025, et ce conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

Dépôt par Stéphane Morneau, membre du conseil municipal d'un projet de règlement et présentation du projet de règlement séance tenante. Une copie du projet de règlement est mise à la disposition du public et ce, au bureau municipal.

PROJET DE RÈGLEMENT 332-24 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE 2025.

ARTICLE 1

Le présent règlement abroge tous les règlements antérieurs en regard du budget, des taxes et tarifs de compensation.

ARTICLE 2

Le Conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière 2025 et à approprier les sommes nécessaires, à savoir :

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	312 210 \$
Sécurité Publique	155 719 \$
Transport	283 297 \$
Hygiène du milieu	234 216 \$
Santé et bien-être	0\$
Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire	55 758 \$
Loisirs et culture	88 547\$

4.8 Autorisation de paiement du contrat de PG Solutions Megagest

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu le contrat de PG Solutions Megagest pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE nous devons acquitter cette facture en début janvier 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Petitclerc et résolu unanimement;

QUE la directrice générale par intérim soit autorisée à acquitter le montant de 14 447.78\$ représentant le contrat 2025 de PG Solutions Megagest.

4.9 Liste des propriétés endettées pour taxation due au 10 décembre 2024

La directrice générale par intérim dépose la liste des numéros de matricule attribués à des immeubles endettés pour taxes. Un contribuable a été ciblé pour la vente pour taxes. Un appel se fera auprès du contribuable pour lui demander d'acquitter les montants.

5. Rapport des différents comités

Quelques discussions concernant les différents comités.

6. Législation

6.1 Avis de motion Règlement déterminant les taux de taxes et les tarifs de compensations pour l'exercice financier 2025

Stéphane Morneau, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis,

Frais de financement	5 374 \$
----------------------	----------

Autres activités financières

Remboursement en capital égout	45000 \$
Affectation aux activités d'investissement	0 \$
Affectation surplus	(30 000)
	1 150 951\$

ARTICLE 3

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le Conseil prévoit les recettes suivantes:

Taxe foncière générale	648 095 \$
Taxe générale 10% égout	8 897\$
Entretien égout	44 077 \$
Compensation pour ordures ménagères, récupération	109 600 \$
Taxes de secteur déneigement Lac Fontaine-Claire	0
Traitement des eaux usées	36 000 \$
Vidange des fosses	32 300\$
Paiement tenant lieu de taxes	67 890 \$
Autres recettes de source locale	139 473 \$
Recettes de transferts (Péréquation)	64 619 \$
	1 150 951 \$

Affaires municipales

Pour combler la différence entre les dépenses prévues et le total des recettes spécifiques ainsi que les recettes basées sur le taux global de taxation, le taux des taxes suivantes est décrété :

- Qu’une taxe foncière de 0,7087 par cent dollars d’évaluation soit imposée et prélevée pour l’année fiscale 2025 sur tous les immeubles imposables de la Municipalité.

- Qu’une taxe foncière de 0,0832 par cent dollars d’évaluation pour les services de la Sûreté du Québec soit imposée et prélevée pour l’année fiscale 2025 sur tous les immeubles imposables de la Municipalité.

- Qu’une taxe foncière de 0,2984 par cent dollars d’évaluation pour chemin et voirie soit imposée et prélevée pour l’année fiscale 2025 sur tous les immeubles imposables de la Municipalité.

- Qu’une taxe foncière de 0,0151 par cent dollars d’évaluation représentant 10 % du remboursement de capital et intérêt et dépenses de fonctionnement du réseau d’égout soit imposée et prélevée pour l’année fiscale 2025 sur tous les immeubles imposables de la Municipalité.

Le taux de taxation global se situe à 1,1054 par cent dollars d’évaluation pour l’année 2025.

Les immeubles sont classés selon les catégories suivantes pour déterminer le nombre d’unités :

- Qu’une taxe spéciale dite «de cueillette, transport, disposition, récupération et de recyclage des matières résiduelles » soit imposée et prélevée pour l’année

fiscale 2025 au taux de 320 \$ du point enregistré qui est desservie par le service de cueillette des ordures et de la récupération.

- Qu’une taxe spéciale dite « d’égout » soit imposée et prélevée pour l’année fiscale 2025 à tous les propriétaires faisant partie du territoire desservi par le réseau d’égout à raison de 516.85 \$ par unité pour le paiement de capital et intérêts de la dette pour le réseau d’égout et 422,14 \$ par unité pour l’entretien des infrastructures d’égout et les coûts d’opération pour ces services.

Le nombre d’unités est établi selon les différentes catégories d’immeubles telles que décrites au règlement numéro 211-02 de la Municipalité.

- Qu’une taxe spéciale dite «de vidange des fosses » soit imposée et prélevée pour l’année fiscale 2025 selon les modalités suivantes :

Bâtiment isolé

Un bâtiment qui n’est pas utilisé comme résidence isolée ou dont une partie n’est pas utilisée comme résidence isolée ayant à disposer d’eaux usées et qui n’est pas raccordé à un système d’égout autorisé par le sous-ministre de l’environnement en vertu de l’article 32 de la Loi sur la qualité de l’environnement (L.R.Q., chap.M-15,2).

Résidence isolée

Une résidence isolée au sens du Règlement sur l’évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8).

Le tarif annuel de base pour une

vidange aux quatre (4) ans pour l’occupation saisonnière, par « bâtiment isolé » ou « résidence isolée » (tels que définis ci-dessus) non desservis par un réseau d’égout sanitaire autorisé par le ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la lutte contre les changements climatique (MDDELCC), exigé du propriétaire de tout immeuble sur lequel on retrouve tel bâtiment isolé ou résidence isolée et prélevé est de 85 \$.

Le tarif annuel de base pour une vidange aux deux (2) ans pour l’occupation permanente, par « bâtiment isolé » ou « résidence isolée » (tels que définis ci-dessus) non desservis par un réseau d’égout sanitaire autorisé par le ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs du Québec, exigé du propriétaire de tout immeuble sur lequel on retrouve tel bâtiment isolé ou résidence isolée et prélevé est de 170 \$.

Toute vidange autre que celle prévue au tarif de base, fera l’objet d’un compte de taxes supplémentaire au tarif prévu au règlement de la MRC de L’Islet concernant la gestion des boues des installations septiques.

- Qu’une taxe spéciale dite « cours d’eau » soit imposée et prélevée pour l’année fiscale 2025 selon le montant facturé à la municipalité Saint-Marcel, par la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de L’Islet, ayant pour objet la répartition du coût des travaux dans la municipalité de Saint-Marcel.

ARTICLE 4

Chaque fois que le total de toutes

Affaires municipales

les taxes (y compris les taxes de services) est égal ou supérieur à 300 \$ pour chaque unité d’évaluation, le contribuable peut payer son compte de taxes en quatre (4) versements. Les dates d’échéances desdits versements sont :

Adoption du projet de règlement : 10 décembre 2024

Adoption du règlement : 14 janvier 2025

6.2 Adoption du Règlement 330-24 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel

Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, Madame la mairesse mentionne qu’il n’y a pas de changement entre le projet déposé initialement et le règlement soumis pour adoption.

Règlement # 330-24 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel

CONSIDÉRANT QU’ un avis de motion a été donné à la séance du conseil municipal tenue le 5 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QU’ un projet de règlement a été adopté à la séance du conseil municipal tenue le 5 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal déclarent avoir reçu copie du règlement dans les délais prescrits par la Loi et, par conséquent, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et dûment résolu à l’unanimité:

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Marcel adopte le règlement intitulé « Règlement 330-24 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel;

QU’ il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir le texte complet au registre des règlements.

6.3 Adoption du Règlement 331-24 abrogeant le règlement 308-21 modifiant le règlement numéro 300-19 sur la gestion contractuelle et sur le contrôle et le suivi budgétaire

Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, Madame la mairesse mentionne qu’il n’y a pas de changement entre le projet déposé initialement et le règlement soumis pour adoption.

Règlement # 331-24 abrogeant le règlement 308-21 modifiant le règlement numéro 300-19 sur la gestion contractuelle et sur le contrôle et le suivi budgétaire

CONSIDÉRANT QU’ un avis de motion a été donné à la séance du Conseil municipal tenue le 5 novembre 2024 conformément à l’article 445 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QU’ un projet de règlement a été adopté à la séance du Conseil municipal tenue le 5 novembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et dûment résolu à l’unanimité;

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel adopte le règlement 331-24 abrogeant le règlement 308-21 modifiant le règlement numéro 300-19 sur la gestion contractuelle et sur le contrôle et le suivi budgétaire.

QU’ il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir le

texte complet au registre des règlements.

6.4 Déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires d’un membre du conseil

Gabriel Bélanger, membre du Conseil municipal a remis à la Directrice général par intérim son formulaire «Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil» afin que celle-ci suite aux dispositions législatives transmettre au ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire le relevé identifiant les membres du conseil ayant déposé ou non leur formulaire.

6.5 Dépôt du registre public des déclarations de dons, marques d’hospitalité et autres avantages reçus

ATTENDU QUE selon le code d’éthique et déontologie des élus municipaux, tout avantage reçu par un membre du conseil municipal qui n’est pas de nature purement privé doit, lorsque sa valeur excède 200 \$, faire l’objet, dans les trente jours de sa réception, d’une déclaration écrite auprès de la Directrice générale de la Municipalité;

ATTENDU QUE la déclaration doit contenir une description adéquate de l’avantage reçu, et préciser le nom du donateur ainsi que la date et les circonstances de sa réception;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière tient un registre public de ces déclarations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et réso-

lu unanimement;

QUE les membres du Conseil entérinent le dépôt du registre des déclarations de tout don, marques d’hospitalité et autres avantages reçus par les élus durant l’année 2024 selon la Loi sur l’éthique et la déontologie en matière municipale;

QU’ aucun élu n’a déclaré des dons, marques d’hospitalité et autres avantages pour l’année 2024.

7. Loisirs-Tourisme-Culture

7.1 Bibliothèque-demande d’aide financière

Il est proposé par Stéphane Morneau et résolu à l’unanimité;

QUE le conseil municipal contribuera financièrement de l’ordre de 1 000,00\$ pour l’achat de volumes pour la Bibliothèque et ce, pour l’année 2025;

QUE cette contribution soit prévue au budget 2025 et de verser cette somme en janvier 2025.

7.2 Participation au projet Guette ta glace

ATTENDU QUE le Conseil régional de l’environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) a élaboré et mis en place le projet Guette ta glace qui vise à:

- Accompagner les municipalités dans la prise de données sur l’état des patinoires extérieures et les conséquences sur l’accès aux loisirs reliés aux patinoires;
- Soutenir et diffuser les meilleures pratiques d’entretien de la glace;

- Faciliter la communication et la compréhension en lien avec les changements climatiques pour les citoyens et citoyennes;

- Fournir de l’expertise aux municipalités souhaitant aller plus loin dans l’adaptation aux changements climatiques.

ATTENDU QUE le Conseil régional de l’environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) fournisse à la municipalité les outils suivants, sans frais (gratuitement);

- L’accessibilité à un responsable du projet

- L’abonnement à l’appliion de communication pendant les hivers 2024-2025 et 2025-2026

- Un évènement de lancement

- Un gala de fin d’évènement

- Une bannière de participation au projet

- Un rapport (portait) de l’état de la patinoire et celui des autres municipalités participantes

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Marcel s’engage à participer au projet Guette ta glace par:

- L’utilisation de l’outil de communication entre la municipalité et les citoyens faisant état de la patinoire et ce, de façon quotidienne (minimum 1 fois par jour pour indiquer l’état de la patinoire) pour les hivers 2024-2025 et 2025-2026 (incluant la connexion à leurs médias actuels de communication si souhaité)

- Rendre disponible un membre du personnel pour la formation

sur l’outil de communication

- La participation à la promotion du projet avec leurs outils de communication existants (ex. page Web de la municipalité, Facebook, etc) pour favoriser la participation de sa population

- La complétion de questionnaires et suivis en cours et à la fin du projet pour faire état des retombées de celui-ci

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Marcel souhaite participer à la hauteur de sa capacité aux activités;

- De partage de bonnes pratiques d’entretien de patinoire (communauté de pratique)

- Réseautage avec les autres municipalités

Sur proposition de Réal Petitclerc

Il est résolu a l’unanimité des membres du conseil présents, d’autoriser directrice générale greffière trésorière / directrice générale greffière trésorière par intérim à signer au nom de la Municipalité de Saint-Marcel tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du projet Guette ta glace.

8. Travaux publics-Voirie

8.1 Programmation finale de la TECQ 2019-2024

ATTENDU QUE

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l’essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les an-

nées 2019 à 2024;

- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s’appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation.

Il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement que:

- La municipalité s’engage à respecter les modalités du guide qui s’appliquent à elle;

- La municipalité s’engage à être la seule responsable et à déga-ger le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de la programmation finale de travaux numéro 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation;

- La municipalité s’engage à atteindre le seuil minimal d’immobilisations qui lui est imposé pour l’ensemble des cinq années du programme;

- La municipalité s’engage à informer le ministère des Affaires municipale et de l’Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version numéro 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

8.2 Recommandation de paiement numéro 3 libération retenue contractuelle finale

Il est proposé par Stéphane Morneau et résolu unanimement d’autoriser la recommandation de paiement numéro 3 libération retenue contractuelle finale de Michel Gamache & frères inc au montant de 8613.15\$ incluant les taxes applicables.

9. Sécurité publique

9.1 Budget 2025 pour le service incendie de la municipalité de Saint-Marcel

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu les recommandations du directeur incendie afin de procéder aux achats d’équipements du service incendie pour le budget 2024;

CONSIDÉRANT QU’ en séance de travail sur le budget, des discussions ont eu lieu concernant ses achats à mettre dans le budget 2025;

Affaires municipales

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Petitclerc, appuyé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

QU’ il est convenu d’acheter de l’équipements pour une somme de 26150 \$;

QUE la directrice générale envoie la liste détaillée concernant ces achats;

QUE le directeur du service incendie soit autorisé à faire ses achats;

QUE le budget total de l’exercice financier 2025 pour le service de sécurité incendie est de 98 365 \$.

9.2 Autorisation paiement des frais de déplacement et frais de repas des pompiers

Il est proposé par Réal Petitclerc et résolu à l’unanimité d’autoriser le paiement des frais de déplacement et des frais de repas des pompiers qui ont suivis de la formation.

9.3 Paiement des factures par virement bancaire

Il est proposé par Lorraine Michaud et résolu à l’unanimité d’autoriser dorénavant les paiements des factures par virement bancaire lorsque c’est possible.

10. Correspondance

10.1 Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance de 10 décembre 2024. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Documents importants transmis par la direction générale:

- Epur’eau
- Journal Coup d’oeil
- Ministère des Transports

- MRC de l’Islet Neige et Lumière
- Municipalité Saint-Jean-Port-Joli

11. Varia

Seuls les points demandant des délibérations sont retenus aux fins du procès-verbal.

12. Période de questions

Il y a eu des questions du public concernant la Rue des Loisirs, la mise à jour des procès-verbaux sur le site Web et à savoir si l’antenne de Télus va rapporter un montant à la Municipalité.

13. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Jacques Morin, et résolu à l’unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 20:52 heures. ☞



ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Une force communautaire!

Les Huiles



2003

- Distribution de produits pétroliers pour particuliers et entreprises (Huile à chauffage, stove, diesel, essence)
- Ventes d’huiles moteur
- Service de pompe à carte

Tél. : **418-359-2181**

146 rue Principale, Ste-Perpétue (Québec)





Coiffure pour elle et lui

Marie-Claude Couillard
propriétaire

5, Taché est, Saint-Marcel (418) 356-3391



ENTRE NEIGE & LUMIÈRES VIVEZ LE MEILLEUR DE L’HIVER

Un service pratique, abordable et durable.
Trois offres adaptées à vos besoins :
Taxibus | Transport interrégional | Transport adapté

BIENVENUE À BORD !



Pour réserver : 1 844 598-8950
Achetez vos billets au [acceslislet.com](https://www.acceslislet.com)

5, 6, 7 ET 8!

Annabelle St-Hilaire



Rock Step, Behind Side Cross, Vaudeville, Applejack, Sailor Step... ce sont tous des termes qui reviennent à l'occasion dans mon vocabulaire en tant que passionnée de danse en ligne! Si je ne suis pas chez moi en train de faire des devoirs un soir de fin de semaine, ne me cherchez pas : je suis assurément sur un plancher de danse!

J'ai appris mes premières chorégraphies il y a environ trois ans et demi. Pendant mes années au secondaire, j'appréciais déjà la musique *country*. Alors, quand ma marraine m'a proposé de l'accompagner à un cours de danse, j'ai sauté sur l'occasion. Elle m'a fait découvrir un nouvel intérêt qui, au fil du temps, s'est transformé en passion à mesure que j'en apprenais. Toutefois, j'ai eu un départ assez atypique... je pouvais parfois apprendre une danse débutante pour ensuite poursuivre avec une chorégraphie intermédiaire. Plus j'en apprenais, plus j'avais de facilité à en mémoriser de nouvelles!

La majorité des danses en ligne que j'ai apprises étaient disponibles sur YouTube, ce qui me permettait d'aller à mon rythme et de me pratiquer à partir de chez moi. Ainsi, aujourd'hui, je connais des chorégraphies des niveaux débutant, novice, intermédiaire et même avancé! Depuis cet automne, je fais également maintenant partie d'une école de danse à La Pocatière, *The Funny Dancers*, et à presque toutes les semaines, je participe au cours de niveau novice-intermédiaire.

Évidemment, en tant que mordue de la danse *country*, je devais absolument me procurer une paire de bottes western pour avoir moi aussi le privilège de faire des puissants *Stomps* avec mon talon, ce qui n'est pas possible avec une simple paire de chaussures. J'ai donc acheté une paire de bottes Boulet avec une semelle de cuir et je ne regrette aucunement mon choix. À chaque fois que je les enfille, j'ai l'impression de porter des pantoufles tellement elles me

font comme un gant! Le look me plaisait si bien que, cet automne, je m'en suis procurée une deuxième de la marque Ariat à porter lors de mes autres sorties.

Voici un petit récapitulatif de mes années de danse :

- Je suis allée à une quarantaine de soirées de danse dans plusieurs régions différentes : Saint-Pamphile, Sainte-Perpétue, L'Islet, Saint-Anselme, Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Saint-Arsène et j'en passe!
- Je connais maintenant plus de 70 chorégraphies.
- J'ai découvert que plus une danse est difficile à apprendre, plus il est satisfaisant de la danser une fois qu'elle est maîtrisée.

Même si j'en connais plusieurs, certaines danses me plaisent davantage que d'autres. J'ai établi une liste de mes préférées, mais il a été difficile de me limiter à seulement cinq.

- *Somebody like you* (Chorégraphe:

Alan G. Birchall, Niveau : Intermédiaire-Avancé)

- *Come my way* (Chorégraphes : Guillaume Roussel, Chrystel Durand et Séverine Fillion, Niveau : Intermédiaire-Avancé)

- *Turn me loose* (Chorégraphe : Simon Ward, Niveau : Intermédiaire)

- *Half past tipsy* (Chorégraphes: Maddison Glover et Rachael Mcenaney-White, Niveau : Novice)

3-2-1 for Two - Danse de partenaires (Chorégraphes : Guylaine Bourdages et Stéphane Cormier, Niveau : Novice)

Enfin, si vous désirez vous y mettre vous aussi, je vous ai préparé une petite liste de danses très accessibles et agréables. La dernière s'adresse aux téméraires qui souhaitent commencer par un niveau plus difficile, un peu comme moi à mes débuts!

- *Cha-cha cowboy* (Chorégraphes : Kelly Gelette et Michelle Stremche, Niveau : Débutant)

- *A bar song* (Chorégraphe : Ben Murphy, Niveau : Débutant)

- *Glass of wine* (Chorégraphe : Malene Jakobsen, Niveau : Débutant)

- *Burn it to the ground* (Chorégraphe : Inconnu, Niveau : Novice)

· *I see country* (Chorégraphes : Landon James Purvis et Mark Paulino, Niveau : Intermédiaire) La danse en ligne n'est pas seulement qu'une activité pour bouger, mais c'est aussi une opportunité de faire de nouvelles rencontres enrichissantes. Si vous vous cherchez un nouveau passe-temps pour 2025, essayez de faire vos premiers pas vers ce loisir dont on ne peut se passer!👁

FAITES-NOUS DÉCOUVRIR VOTRE PASSION VOUS AUSSI!

Vous avez une passion qui vous tient à coeur et que vous aimeriez partager?

L'équipe du journal serait heureuse d'avoir un texte pour la mettre de l'avant dans une prochaine édition.

Communiquez avec nous pour plus de détails:
journalcoupdoeil@hotmail.com.

Produits d'érable

Cabane à sucre familiale

Le Bistreau d'érable

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com

DESTINATION L'ISLET

Surveillez nos écrans
Affichez-vous dans plus de 40 établissements
Forfaits avantageux

Information: 418 359-2124

Ici, c'est chronique!

Voyage

Anonyme



QUELQUES CONSEILS POUR BIEN PRÉPARER UN VOYAGE

1. Choisir la destination et la durée du voyage.

Identifiez vos envies (plage, nature, culture, aventure) et décidez de la durée de votre voyage. Tenez compte des saisons, des événements locaux et du climat de votre destination.

2. Définir un budget.

Fixez un budget global en tenant compte des frais de transport, d'hébergement, de nourriture, des activités et des imprévus. Prévoyez une marge pour les dépenses inattendues.

3. Réserver les transports.

Achetez vos billets d'avion, de train ou de bus dès que possible pour bénéficier des meilleurs tarifs. Pensez aussi à la location de véhicules si nécessaire.

4. Planifier l'hébergement.

Réservez des logements adaptés à vos besoins et à votre budget: hôtels, auberges, locations de vacances ou camping. Vérifiez les avis et les équipements disponibles.

5. Préparer les documents nécessaires.

Assurez-vous d'avoir un passeport valide et, si requis, obtenez un visa pour votre destination. Prévoyez une copie de vos documents importants (billets, réservations, assurances).

6. Souscrire une assurance voyage.

Optez pour une assurance couvrant les frais médicaux, les annulations et les bagages. Elle est essentielle pour voyager l'esprit tranquille.

Visitez le site de la Régie de l'Assurance Maladie du Québec (RAMQ): <https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/absence-quebec/connaitre-services-couverts-hors-quebec> et celui de la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ): <https://saaq.gouv.qc.ca/blob/saaq/documents/publications/protection-assurance-automobile-voyage.pdf>

7. Organiser un itinéraire.

Préparez une liste des activités et des lieux que vous souhaitez visiter. Laissez de la place pour l'improvisation et les découvertes sur place.

8. Faire les valises intelligemment.

Préparez des vêtements adaptés au climat et aux activités prévues. N'oubliez pas les articles essentiels : trousse de toilette, médicaments, adaptateurs électriques, etc.

9. Gérer les questions pratiques.

- Informez votre banque pour les paiements à l'étranger.
- Vérifiez les exigences sanitaires comme les vaccins nécessaires.
- Planifiez un accès à Internet si nécessaire (SIM locale, forfait international).

10. Informer vos proches.

Partagez votre itinéraire et vos coordonnées avec vos proches. Prévoyez une personne de contact en cas d'urgence.

11. Se familiariser avec la culture locale.

Apprenez quelques expressions locales et renseignez-vous sur les coutumes pour mieux apprécier votre séjour et interagir respectueusement.

12. Démarrer l'aventure.

Enfin, partez l'esprit léger, avec une attitude positive et prête à explorer de nouveaux horizons. Bon voyage!

Il existe un site essentiel pour tous ceux qui souhaitent planifier des vacances au Québec. Le site Bonjour Québec est le guide officiel du tourisme au Québec. Il propose des informations sur les destinations, les activités, l'hébergement, la culture et la gastronomie de la province. Vous y trouverez des outils pour planifier votre voyage, des suggestions d'itinéraires et des conseils pratiques pour découvrir le meilleur du Québec en toute saison. <https://www.bonjourquebec.com/fr>

Ici, c'est chronique!

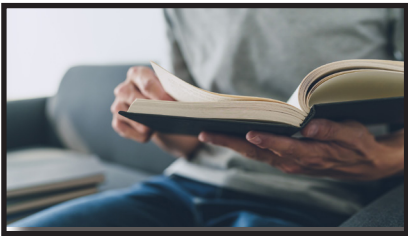
Le site Bonjour Québec - Planificateur de voyage est un outil pratique pour organiser votre séjour au Québec. Il vous permet de créer un itinéraire personnalisé en ajoutant des destinations, activités, et lieux

d'intérêt selon vos préférences. Vous pouvez sauvegarder vos choix pour y revenir plus tard et consulter des suggestions adaptées à vos besoins. C'est une ressource idéale pour planifier efficacement un voyage

mémorable dans la province. <https://www.bonjourquebec.com/fr/planificateur-de-voyage>

Divertissement/Détente

par Édith Blanchet



UNE VIRÉE À L'HÔTEL

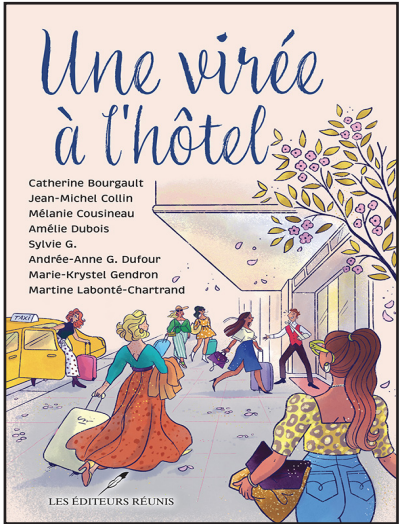
L'automne dernier, dans une chronique portant sur ma PAL (pile à lire), le livre *Une virée à l'hôtel* y figurait. Je peux maintenant cocher ce roman comme lu et je l'ai beaucoup aimé!

Une virée à l'hôtel, c'est en fait un collectif réunissant huit petites histoires écrites par des auteurs connus de *chick lit* québécois. Ces nouvelles, d'une longueur d'environ 40 pages chacune, racontent différentes aventures de personnages fréquentant le prestigieux hôtel Westwood le temps d'un week-end. Quelques points communs reviennent dans chacune des histoires, entre autres la fameuse sculpture à la forme particulière dans le lobby ainsi que le jeune valet-chasseur au bras dans le plâtre. Outre cela,

les mini-histoires, également disponibles individuellement en format numérique sur le site des *Éditeurs réunis*, partent dans toutes les directions!

D'abord, l'autrice Andrée-Anne G. Dufour, qui a signé la trilogie *Amour, suppléance et autres catastrophes*, raconte ici la fin de semaine à l'hôtel d'une jeune maman séparée du père de ses enfants alors qu'elle se décide enfin à utiliser le certificat-cadeau pour le forfait « couple royal » qu'elle a reçu pour ses 30 ans... quatre ans plus tard! Alors qu'elle se questionne sur ce qu'aurait été sa vie si, au lieu de se mettre en couple avec Vincent, elle avait plutôt fondé sa famille avec Philippe, sur lequel elle avait d'abord jeté son dévolu... elle croise justement le chemin de celui-ci à l'hôtel Westwood!

Dans la chambre 624 du même hôtel, les filles de la série *Ce qui se passe à...* d'Amélie Dubois se retrouvent! Toutes trois enseignantes, Vicky, Katia et Caroline ont pour mission de participer à une manifestation en lien avec la grève des profs. Or, ce serait bien mal les connaître que de croire que tout se passera comme prévu et sans anicroche! Encore une fois, ce qui se passe à l'hôtel, reste à l'hôtel!



La troisième nouvelle, écrite par Martine Labonté-Chartrand, met quant à elle en vedette un couple qui, chaque année, se prête à un jeu de rôle consistant à faire comme s'ils étaient deux purs inconnus qui se rencontrent au bar de l'hôtel... pour finir bien entendu dans une chambre de celui-ci. Le plan est par contre bousillé lorsqu'une femme avec qui Myriam discute avant l'arrivée de son casanova dit avoir passé l'après-midi avec lui, ce qui réveille ses doutes sur la fidélité de son mari...

Catherine Bourgault reprend également des personnages bien connus de ses lectrices, soit les filles de la série *Danger!* alors que le quatuor se retrouve à l'hôtel

Westwood afin de venir en aide à Claudia, qui y est réceptionniste en formation. Comme tous les autres employés sont malades, Sophie, Marielle, Mahée et Claudia doivent tenter de servir du mieux qu'elles peuvent les clients, en plus de gérer un chaton perdu, un fantôme dans une suite et une tonne d'autres embûches. Encore une fois, ce sera rocambolesque!

Autrice de la trilogie *Confidences d'une coiffeuse*, Marie-Krystel Gendron fait également revivre les personnages de Maria et Charlie dans sa nouvelle. Les deux coiffeuses partent en cavale pour une fin de semaine. Lors de la première soirée, alors que Maria ne peut résister à sa fatigue, Charlie fait la rencontre d'un charmant jeune homme, Jasper, avec qui elle passe une soirée très agréable. À la fin de celle-ci, ils décident de ne pas partager leurs coordonnées et de laisser le destin les réunir de nouveau... ce qui arrivera le lendemain, mais dans des conditions bien particulières!

Dans la chambre 911, une opération policière est en cours! Écrite par Sylvie G., cette partie du livre est narrée par Cole,

un policier chargé d'enquêter sur un meurtre impliquant possiblement la mafia italienne. Lui et Liv, la sœur de son ami d'enfance pour qui il commence à développer des sentiments, ont pour mission d'infiltrer le mariage du fils du numéro deux de la famille dans leur mire à titre de serveurs afin d'amasser des informations. Avec une jeune femme déguisée dans leurs pattes, ce ne sera pas de tout repos!

Jean-Michel Collin n'a pas l'habitude d'être un auteur de style *chick lit* : il écrit plutôt des romans jeunesse. Or, il se débrouille ici très bien pour décrire les aventures d'Edan, un jeune conférencier de passage à l'hôtel Westwood. Songeur à propos de ses relations passées, celui-ci se laisse influencer par son meilleur ami et prévoit une date Tinder. Cependant, une consœur de travail se retrouvant elle aussi au congrès souhaite le revoir. Il se trouve que ce n'est pas n'importe quelle consœur : Mandie est celle avec qui il a trompé son amour de jeunesse, Krystelle. Or, cette dernière se retrouve également à l'hôtel Westwood. Quel dilemme pour le jeune homme!

La dernière nouvelle du collectif est écrite par Mélanie Cousineau, autrice qui a entre autres signé la série *Voyage désorganisé*. Elle raconte l'aventure de Kate, qui, à la demande de ses deux meilleures amies, se retrouve à l'hôtel pour un blind date organisé par ses deux meilleures amies. Pas très heureuse d'être mise devant le fait accompli au départ, elle décide toutefois de se prêter au jeu... sauf qu'elle se retrouve malheureusement prise dans la cage d'escaliers de l'hôtel!

Si vous êtes fan de *chick lit* québécoise tout comme moi, vous apprécierez sans aucun doute Une virée à l'hôtel! Bien qu'au départ, je croyais qu'il s'agissait d'une unique histoire ficelée collectivement par les différents auteurs, j'ai beaucoup aimé la formule de retrouver le style des auteurs et certains personnages de nos séries préférées dans de courtes histoires comme celles-ci! Et si vous n'êtes pas familier avec la *chick lit*, eh bien, il s'agit d'un excellent livre pour vous y initier! 📖

SAUREZ-VOUS IDENTIFIER CETTE MARCELLOISE?

Par Mathilde Pelletier

Sans elle, plusieurs d'entre nous auraient eu « de l'eau dans la cave » comme le dit si bien l'expression. Le 18 juin 1950, une femme hors pair est née. Fille de Jeannette Caron et d'Alcide Couillard, elle vient d'une famille de 14 enfants; neuf filles et cinq garçons. Dans ses sœurs, deux sont malheureusement décédées avant l'âge d'un an. Depuis son plus jeune âge, elle pratique la couture. Sa mère lui a enseigné à elle et ses sœurs tous les petits secrets afin

de créer des coutures parfaites. Au commencement, tout se faisait à la main. Il n'y avait pas de machine. Lors de ses 20 ans, en 1970, elle se maria avec l'amour de sa vie, Pamphile Pelletier. Ils ont par la suite eu trois beaux enfants. Ensuite, elle a suivi un cours en comptabilité et, avec sa fille, elles ouvrirent une boutique de confection de linge pendant environ six ans. Pendant ce temps, elle faisait partie du comité de la Saint-Jean-Baptiste et du comité des Loisirs. Elle était

secrétaire et trésorière. Cette native de St-Marcel a, pendant 14 ans, été caissière chez Alimentation Blanchet (maintenant Marché Bonichoix). Elle le fut aussi au Marché Tradition à L'Islet pendant six ans. Toutefois, ce qui la démarque est son talent en couture. Elle a sauvé plusieurs d'entre nous avec des bas de pantalons trop longs. Nous pouvons donc conclure que cette femme est importante pour nous. L'avez-vous reconnue? 📖

La réponse se trouve à la page suivante.

L'Ancien Presbytère
de St-Marcel
Gîte Bed & Breakfast, Massothérapie.
418-356-5060

MEMBRE CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec
BÉLANGER & FILS ENR.
PLOMBERIE & CHAUFFAGE
460, Rue Principale
Sainte-Perpétue, Qué. G0R 3Z0
Tél.: (418) 359-2006
Fax: (418) 359-2004
André, et Lucie

Les Nouveaux Sentiers
de la MRC de L'Islet
183, rang Terrebonne
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
Tél. / Téléc.: 418 359-3348
Sans frais: 1 877 359-3348
nouveauxsentiers@globetrotter.net
www.nouveauxsentiers.org

PROMUTUEL
ASSURANCE
MONTMAGNY-L'ISLET
1 888 265-7940
promutuelassurances.ca

ÇA BOUGE À LA CABANE !
PARTYS DE NOËL
Novembre / décembre / janvier, sur réservation
Menu traditionnel des Fêtes, bar et cocktails
CAFÉ-RELAIS MOTONEIGE
Réouverture le 13 décembre, avant si bordée de neige
Vendredi / samedi / dimanche, déjeuner/dîner
REPAS DE CABANE À SUCRE
Mars / avril, sur réservation
Menu traditionnel de cabane à sucre
BOUTIQUE OUVERTE À L'ANNÉE
Produits d'érable : cornets, beurre d'érable, popcorn, et +
Prêt à manger : pâté viande, ketchup fruits, soupe pois, et +
VISITES GUIDÉES / TIRE SUR NEIGE
Toute l'année / sur réservation / 7 jours
La tradition des sucres, d'hier à aujourd'hui
RESTO POUR GROUPE DE 15 ET +
Menu selon l'occasion
Anniversaire, 5 à 7, brunch, réunion
51, 6e rang Ouest / Ste-Lucie / 418-223-3832 / bistreauderable.com

Mot caché

MOT DE 5 LETTRES

Finir

A	D	F	L	P	R	T
agitateur	décalé	forcement	larve	pantène	replet	topo
ails	déci	fouage	lucidité	pardi	ridé	transcendant
arts	désennuyé	G	M	pelotage	rift	turpide
aste	dissension	grigri	macho	prémisse	roseur	U
avantager	drone	griveton	matras	prône	S	urgent
azote	E	H	mordantes		saignoir	
C	édit	hélas	N		sommet	
champignon	église	heptaèdre	nucal		sonnant	
ciselé	élinguer	I	O		swap	
concerto	empâtée	inattentif	office			
construit	époque	indécent				
		injure				

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	E	I	E	E	L	R	I	D	E	R	P	R	E	M	I	S	S	E
2	L	R	G	G	L	A	I	C	F	R	U	A	O	D	A	I	L	S
3	A	G	A	L	A	S	C	F	E	O	U	E	R	F	I	C	E	D
4	C	I	T	I	R	T	L	U	T	H	R	J	T	D	F	T	H	T
5	E	R	O	S	V	E	G	R	N	E	E	C	N	A	I	I	E	O
6	D	G	L	E	E	N	E	E	E	P	N	E	E	I	T	L	C	O
7	E	L	E	S	I	C	G	T	C	T	E	P	S	M	P	I	M	E
8	E	H	P	L	N	A	I	O	E	A	T	O	T	E	E	A	G	R
9	E	E	E	O	U	D	N	Y	D	E	N	Q	R	O	T	N	W	A
10	T	L	C	O	I	S	U	R	N	D	A	U	A	R	P	N	T	S
11	A	A	F	C	T	N	I	E	I	R	P	E	A	A	Z	O	T	E
12	P	S	U	R	N	O	I	S	N	E	S	S	I	D	S	T	S	E
13	M	L	U	E	N	O	N	G	I	P	M	A	H	C	O	E	O	D
14	E	I	S	G	D	A	V	A	N	T	A	G	E	R	M	V	N	I
15	T	E	I	R	I	N	A	T	T	E	N	T	I	F	M	I	N	P
16	D	A	O	R	U	E	S	O	R	E	N	O	R	P	E	R	A	R
17	S	N	T	N	A	D	N	E	C	S	N	A	R	T	T	G	N	U
18	E	U	R	G	E	N	T	M	O	R	D	A	N	T	E	S	T	T

Réponses du mois de janvier

8	9	5	7	6	2	1	4	3
6	1	4	9	3	8	2	5	7
2	7	3	4	5	1	9	8	6
7	5	2	6	9	4	3	1	8
9	4	1	3	8	5	7	6	2
3	6	8	2	1	7	4	9	5
5	2	6	1	4	3	8	7	9
1	3	9	8	7	6	5	2	4
4	8	7	5	2	9	6	3	1

8	9	5	7	6	2	1	4	3
6	1	4	9	3	8	2	5	7
2	7	3	4	5	1	9	8	6
7	5	2	6	9	4	3	1	8
9	4	1	3	8	5	7	6	2
3	6	8	2	1	7	4	9	5
5	2	6	1	4	3	8	7	9
1	3	9	8	7	6	5	2	4
4	8	7	5	2	9	6	3	1

Réponse Qui suis-je?
Jeannine Couillard

ANNIVERSAIRES DU MOIS

04	Chantal Perrier	08	Huberte Mercier	15	Ghislaine Bélanger
06	Marie-Berthe Couillard	08	Adrienne Pelletier	16	Jocelyne Pelletier
07	Claire Thibault	12	Rose-Hélène Leblanc	20	Daniel Bourgault
				22	Réjean Boucher

Gagnant du tirage mensuel
M. Jacques Pelletier
Tirage par: Mme Laury Couillard
Félicitations!

Les gagnants peuvent récupérer leur prix auprès de M. Jocelyn Dancause

MARCHÉ

BONICHOIX

Alimentation Blanchet Inc.
Épicerie / Boucherie

Viande de congélation
Valideuse Loto-Québec
Service de paiement direct
Permis de chasse
Dépositaire de la S.A.Q
Produits et charcuteries maison
Pain frais du jour

Service de livraison offert à St-Marcel

2, route 285 N, Saint-Marcel, Qc G0R 3R0
418-356-2633
Boucherie: 418-356-3365 / Fax: 418-356-5264

Toute notre équipe est heureuse
de vous servir!

Besoin d'un
coup de main ?

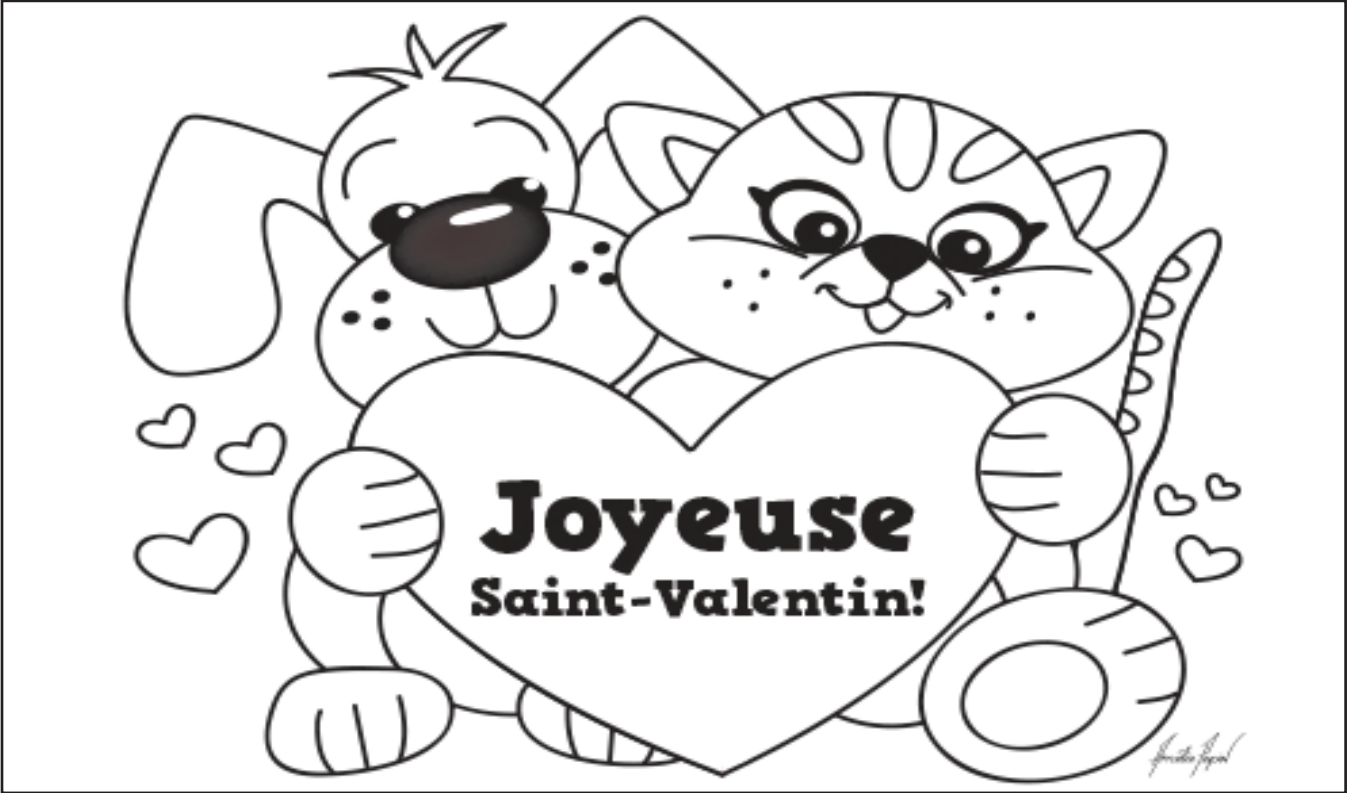
Nos gens de
cœur sont là.

- Entretien ménager
- Préparation de repas
- Accompagnement aux courses et rendez-vous
- Soins d'assistance personnelle
- Répit aux proches aidants

Services abordables, sécuritaires et personnalisés
Équipe bien formée
Aide financière exclusive

Coopérative
des services à domicile
Estrie Nord-Est

418 598-7488 • www.cooplisletns.com





**MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS**

**Hébergement
Écoute téléphonique
Consultations externes
Services jeunesse**



418 247-7622

Tous nos services sont confidentiels et gratuits

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 
2	3	4 	5	6 	7 Centre Laurent-Caron	8 Souper dansant 
9	10	11	12	13 VAP 	14 Centre Laurent-Caron	15 
16	17	18	19	20 	21 Centre Laurent-Caron	22 
23	24	25	26	27 	28 Centre Laurent-Caron	
HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE : samedis : 9 h à 11 h				LÉGENDE : ORDURES RECYCLAGE		

Date de **tombée** : 15 février 2025

Date de **parution** : semaine du 23 février 2025

Petites blagues

Qu'est-ce qu'une ampoule
dit à l'interrupteur?
Tu m'allumes!

Qu'est-ce qu'un mouton
dit à son amoureux?
Je t'êêêême!

Toc, toc! Qui est là?
Jo
Jo Qui?
Jo Lifille!

<https://fr.pinterest.com/pin/48976714677534906/>

Services Forestiers Bernier

Steeve Bernier 418-356-2117
 Alexandre Bernier 418-710-2278
 Guyaume Bernier 497 Chemin Taché Est
 Propriétaires Saint-Marcel-de-l'Islet, Québec, Canada
 Services Forestiers Bernier / GOR 3R0
 f Sago-9348-1471-quebecinc@hotmail.com

MICHAËL DUBÉ
 conseiller acéricole
 ventes + service

LAPIERRE
 innovateur de nature

C: 418 234-3750

entretiendube@elapierre.com

304, Principale Sud, Sainte-Perpétue GOR 3Z0
 www.elapierre.com

EXCAVATION
Pierre Thibault

Installation septique - Chemins forestiers - Champ d'épuration
 Peigne - Drainage - Travaux résidentiels, commerciaux et agricoles

Tél : 418.359.3759 Cell : 418.356.6888
 845 Principale, Ste-Félicité, Qc, G0R 4P0
 excavation.p.thibault@gmail.com RBQ: 5713-9487-01

GAGNON MEUBLES

la clé du sol gagnon.meubles@globetrotter.net

DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE

378, rue Principale, Saint-Perpétue (Québec) GOR 3Z0
 418.359.2424 1-866-541-2424

ATELIER MÉCANIQUE 285-INC

418-356-2673

3 Route 285 Nord St-Marcel De L'islet

Marty
 réparation d'électros

Réparation à domicile de gros électroménagers
 Vente et achat d'appareils usagés
 Service jour, soir, fin de semaine
 MRC de Montmagny et de L'Islet

martinsth72@hotmail.com
 301 Taché Ouest St-Marcel, GOR 3R0

Martin St-Hilaire
418.356.5882

Là pour vous!

BERNARD GÉNÉREUX
 DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARD.GENEREUX@PARL.QC.CA • BERNARDGENEREUX.CA • 1-855-881-9876

ACER RB
 TRAVAUX ACÉRIQUES

RÉMI MERCIER
 418 710-0264

270, route 285 Nord
 Saint-Marcel, QC, GOR 3R0
 remi.mercier.92@gmail.com

Marchand autorisé **DSD STARS**

Prodécor S.V.
 Recouvrements de sols

545 route de l'Église Saint-Jean-Port-Joli, GOR 3G0

Vente et installation
 Recouvrement de sol en tous genres
 Toile solaire et peinture MF

Bureau: 418-358-0999 Fax: 418-358-1112 Email: prodécorsv@hotmail.fr

AML CARON

excavation - gravier - terre - fosse septique

75, 7e Rang Ouest
 St-Marcel, (Québec) GOR 3R0
 info@amlcaron.com
 R.B.Q. 5671-3647-01

418 356-2612
 Jean Caron
 418 248-6664
 Robin Caron
 418 241-8592